

## Action de formation \* ORIZONTE

### Présentation générale de l'action

---

Action d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et/ou professionnelle pour personnes dont le handicap est lié à des troubles résultant d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.

#### Public

Personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle en lien avec leurs troubles cognitifs, comportementaux et psychologiques, consécutifs à leur lésion cérébrale.

#### Lieu

Bastia

#### Prescripteurs

Sur décision et notification de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées de la MDPH (Maison Des Personnes Handicapées).

#### Durée

6 mois maximum ; 26 semaines 832 h,  
Sur 36 mois.  
Adapté aux besoins de la personne (permanent, temporaire, temps complet ou partiel).  
Délai d'accès : nous contacter (entrées et sorties permanentes)

#### Financement

Gratuite. Prise en charge financière (CPAM)

#### Pré-requis

Aucun

### Objectifs

---

- Evaluer les potentialités et difficultés de la personne pour construire et mettre en œuvre un programme de réentraînement,
- Construire avec la personne un projet d'insertion sociale et / ou professionnelle

#### Phase de pré-accueil individuel avant l'admission

Premier entretien prise de contact afin de ;

- Identifier le parcours et les éventuels freins ;
- Apporter un ensemble d'informations sur l'Ueros Orizonte ;
- Présenter les différentes activités et les intervenants ;
- Visiter l'établissement ;

En fonction des premiers éléments identifiés, il est proposé à la personne des modalités de mise en œuvre adaptées à sa situation.

## La phase d'évaluation 192 h

Phase d'évaluation visant à évaluer et faire le point sur les capacités cognitives, physiques, fonctionnelles et relationnelles de la personne.

L'évaluation se fait à travers de mises en situation (atelier traitement de l'information et de la communication, atelier techno gestuel, atelier activités socio-éducatif) et de séances individuelles (médicale, orthophonique, neuropsychologique, psychomotrice, sociale, fonctionnelle et d'autonomie).

## La phase de réentraînement 549 h

Phase de réentraînement visant à consolider et accroître les capacités cognitives et comportementales de la personne en vue de favoriser son insertion sociale et/ou professionnelle.

Durant cette phase, la personne bénéficie de séances individuelles et de mises en situation au travers des ateliers : Atelier Traitement de l'information et de la communication – ATIC (183h), Atelier techno gestuel - ATG (183h), Atelier activités socio-éducatif - AASE (128h).

## La phase de construction et validation d'un projet de de vie – 91h

Cette phase vise à définir un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle en s'appuyant sur les éléments recueillis tout au long du parcours de formation et les souhaits de la personne.

Possibilité d'une mise en situation professionnelle de 1 à 3 semaines.

## Suivi post-stage 0,5 jour/mois sur deux ans

Il est proposé aux personnes qui le souhaitent. Des rendez-vous peuvent aussi être proposés pour des aides à la gestion de leur parcours et dans la réalisation de leur projet

## Méthodes pédagogiques

Les ateliers proposés favorisent l'auto-évaluation et l'expérimentation d'activités variées permettant l'évolution personnelle et l'émergence de piste d'orientation.

La pédagogie individualisée proposée permet à chacun d'avancer à son rythme.

Une équipe pluridisciplinaire : moniteurs d'ateliers, assistante sociale, neuropsychologue, psychomotricienne, orthophoniste, ergothérapeute, documentaliste, chargée de mission entreprise, personnel administratif, logistique et d'encadrement. Entretiens d'étape tout au long du parcours pour suivre la progression individuelle, déterminer les étapes à venir, les moyens et les aides à mettre en œuvre et faire le point sur le projet de la personne.

## Modalités de suivi et d'évaluation

Entretiens

Tests

Mise en situation en ateliers

## Taux de satisfaction

Résultat enquêtes 2021 : en cours



Référent administratif : Judith Bresson

Pour tout renseignement : 04.95.31.36.41 Mail [contact@irips.fr](mailto:contact@irips.fr)

Référent pédagogique – Référent Handicap : Marie-Françoise Souquet - [referent.handicap@irips.fr](mailto:referent.handicap@irips.fr)

Une visite de pré-accueil et un entretien individuel sont possibles sur RDV pour le futur bénéficiaire, sa famille et/ou un autre accompagnateur (curateur, services sociaux...).

Ces visites sont possibles avant ou après l'obtention de la décision de la CDAPH